

CAHIER DES CHARGES - MORECHON

3.4

ZONE DE CONSTRUCTIONS ET D'INSTALLATIONS PUBLIQUES (ZCIP)

PROBLEMES ET OBJECTIFS D'AMENAGEMENT	<p>Le cahier des charges concerne les terrains sis à L'Ouest du village de St-Germain, au Sud de la route d'Our.</p> <p>Le périmètre fait actuellement l'objet de mise en dépôt des matériaux terreux et pierreux. Il est destiné à une utilité publique en relation avec le terrain de foot et le centre scolaire avoisinants.</p> <p>L'aménagement projeté est conçu en vue d'atteindre les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • organiser la mise en place des matériaux terreux et pierreux afin d'assurer la stabilité du remblais; • prendre en considération les éléments naturels et paysagers, caractéristiques du site; • concevoir l'utilité future de la zone de constructions et d'installations publiques.
DOMAINE	MESURES D'AMENAGEMENT
SITE	
Topographie	Déterminer les remblais à mettre en place en fonction de la future organisation de la zone.
Couverture végétale	Tenir compte des arbres caractérisant les alentours de la zone ZCIP.
AMENAGEMENT	
Affectation de base	Zone de constructions et d'installations publiques B (DS III).
Aménagement détaillé	<p>Un plan d'aménagement détaillé est à établir.</p> <p>Le plan d'aménagement détaillé a comme objectif de déterminer la future utilisation de la zone (affectation spécifique), de préciser l'organisation du secteur et des remblais y relatifs. Dans cette optique, le plan d'affectation détaillé:</p> <ul style="list-style-type: none"> • arrêtera le type des matériaux à mettre en place; • localisera et dimensionnera les remblais; • réglerà dans le détail les raccords aux aménagements existants et aux terrains proches à l'état naturel; • indiquera les aménagements de la zone (surfaces en dur, plantations, etc.).

